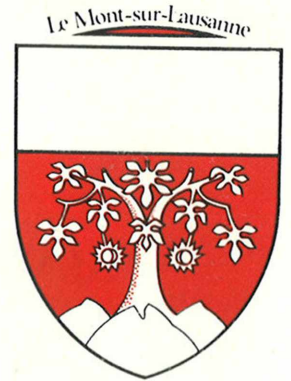


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression : Impression offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 MAI 1975

Sous la présidence de M. Rémy Vaucher, son Président, le Conseil communal accepta sans discussion la vente d'une parcelle de terrain communal sise au lieu dit "La Fin", route de Sauvabelin, puis une convention entre les communes d'Epalinges, de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne concernant le collecteur intercommunal du Flon. Les conseillers purent alors aborder le point principal de l'ordre du jour, la construction d'un groupe scolaire primaire, salle de gymnastique, piscine. Après que M. Louis Favre eût donné lecture du rapport de la commission, la discussion fut ouverte. Après un assez long échange de propos au sujet des toits de l'ensemble sportif, certains auraient préféré un autre type de toit, et que Monsieur Jean-Jacques Belet eût répondu à un certain nombre de questions d'ordre mineur, le Conseil communal fit siennes les propositions de la commission. Il prit donc les décisions suivantes :

1. Par 38 voix, il accepte le projet du groupe sportif tel que présenté et renvoie le projet du groupe scolaire à la Municipalité pour une nouvelle étude, le projet présenté lui paraissant trop grand pour les besoins actuels.

2. Par 43 voix, il autorise la Municipalité à construire le complexe scolaire en deux ou plusieurs étapes, avec comme ordre d'urgence: a) le groupe sportif, b) un groupe scolaire de proportion réduite, sur la base d'un nouveau projet à présenter au Conseil communal.
3. Par 43 voix, accorde à la Municipalité le crédit demandé de Fr. 4'285'000.-- pour la construction du groupe sportif.

Puis on passa aux propositions individuelles. Monsieur August Jost s'inquiète du talus que l'on est en train de créer près de l'Oeuvre pour les Petits, à la route de la Viane et demande s'il n'y a pas eu d'enquête a été faite. Monsieur Gaston Amaudruz dépose une motion concernant la création d'une place de parc au Châtaignier. Après discussion, cette motion est repoussée par le Conseil par 20 voix contre 5. Monsieur Claude Agassiz signale encore la détérioration rapide du ch. des Fougères due à l'utilisation de ce chemin par l'entreprise qui construit la route La Marjolatte-Etavez. La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22 h.30.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 9 JUIN 1975

Le Conseil communal a tenu séance le 9 juin dernier à 20h.15 sous la présidence de son Président Monsieur Rémy Vaucher.

Après avoir accepté le procès-verbal de la séance du 20 mai, le Conseil examina les comptes communaux pour 1974 ainsi que ceux de la Bourse des pauvres pour la même année. Les comptes communaux bouclent avec un excédent de recettes de Fr 572'506,10. Les recettes ont atteint Fr. 3'882'719,45 et les dépenses Fr. 3'310'213,35. Ce résultat est d'autant plus réjouissant que le budget prévoyait un excédent de dépenses de Fr. 99'430.--. Il est dû à des recettes effectives supérieures à celles budgétées ainsi qu'à la sagesse des Autorités communales dans l'engagement des dépenses. Une partie de l'excédent des recettes, Fr. 550'000.-- a été versé à la provision pour la construction du nouveau collège qui se montait ainsi à Fr. 1'288'686,35 au 31 décembre 1974. Une seconde part du solde de l'excédent des recettes a été utilisée pour amortir des subventions, dues pour 1973, qui avaient été estimées à un montant un peu supérieur à celui effectivement versé en 1974. Quant au reste de l'excédent des recettes, il a été porté en augmentation du capital.

Le Conseil a admis également d'inclure dorénavant la Bourse des pauvres dans la Bourse communale; le capital de la première devant figurer séparément au bilan de la seconde.

Le rapport de la Municipalité sur la gestion 1974, constituait le deuxième point à l'ordre du jour de cette séance. Lors de la discussion ouverte sur ce rapport, des conseillers sont intervenus à propos des restrictions apportées à la circulation sur le chemin de la Naz en demandant la possibilité pour les riverains de ce chemin, de bénéficier d'une dérogation aux restrictions précitées. Monsieur le Syndic Rauschert indiqua que la Commune n'est pas compétente en la matière et que cela relève du Service cantonal de la signalisation routière. Soumise aux suffrages du Conseil, la proposition de déroger, pour les bordiers du chemin de la Naz, aux restrictions de circulation dans ce chemin, fut repoussée par 24 voix contre 10. Le rapport de la Municipalité sur la gestion ainsi que le rapport de la Commission de gestion furent acceptés à l'unanimité par le Conseil.

Ensuite, le Conseil accorda à la Municipalité une autorisation de plaider, puis on passa aux propositions indi-

viduelles. Un conseiller proposa à la Municipalité d'adresser une lettre personnelle, accompagnant la carte civique remise aux citoyennes et citoyens de la Commune lorsqu'ils atteignent leur majorité.

Cette proposition permit à Monsieur le Syndic Rauschert de rappeler que la Commune organisait, il y a quelques

années, une petite cérémonie à l'occasion du 1er Août pour ces jeunes citoyens et que cela a dû être abandonné, faute d'intérêt de la part des premiers concernés. La Municipalité souhaite faire quelque chose et étudiera cette question.

La séance fut levée à 21 h.45.

Daniel GROSCLAUDE

SEMAINE CHANTANTE "AU BORD DU LÉMAN"

Le mouvement "A Cœur Joie Suisse" organise à Lausanne une semaine chantante du dimanche 6 juillet au dimanche 13 juillet 1975. Dans le cadre de cette semaine,

Le mercredi 9 juillet, une soirée champêtre aura lieu au Châtaignier, dès 19 heures,

à laquelle la population du Mont est cordialement conviée. (Raclette, bal champêtre, pour le prix de Fr. 5.-- par per-

sonne - le vin et autres boissons sont à la charge des participants). Venez nombreux, c'est une belle occasion de se rendre compte de l'amitié et l'ambiance que peut créer le chant puisque plus de deux cent cinquante chanteurs seront ce soir-là au Châtaignier, dont des Américains et des Canadiens. *Nous comptons sur vous et espérons que vous répondrez à notre invitation.*

R. VAUCHER

EN FANFARE...



Fondée en 1920, notre UNION INSTRUMENTALE pourrait fêter cette année ses 55 ans d'existence si la dernière guerre n'avait pas mis une sourdine à tous ses instruments. Ce n'était que temporaire, heureusement, car avec de fervents musiciens tels Albert BUHLER, Charles CORBAZ, Louis BAUD, Louis BELET, Charles FRIZ, notre "INSTRUM." eut tôt fait de sortir de sa léthargie et se manifester à nouveau en mars 1958. Mais il fallait un Directeur à l'image de ses projets ambitieux et ce fut pour chacun la certitude du succès lorsque Marc HENNY reprit la baguette qu'il conserva jusqu'en 1963.

L'Union Instrumentale du Mont avait reconquis ses droits de cité et ses titres de noblesse, tout en conservant sa tradition d'ensemble folklorique que sollicitent les organisateurs des nombreuses manifestations régionales.

Marc HENNY confia ensuite la baguette à Robert BIOLLAY qui la conserva pendant dix ans, développant l'ensemble, lui communiquant ses dons musicaux.

Que de problèmes pour son remplacement, car les directeurs de fanfares, trop imbus de leur ambition et pas assez des qualités requises pour instruire et diriger sont nombreux. Trois se présentèrent... L'élu vit sa carrière rapidement stoppée au Mont, baguette et instrumentistes s'accordant trop mal! En catastrophe, il fallut confier la direction à Gérald MESSERLI pour terminer le programme de l'année. Notre 1er baryton eut ainsi l'occasion de

révéler une qualité supplémentaire, sans pour autant accepter d'occuper officiellement le poste vacant. Le Comité dut se résoudre à une nouvelle mise au concours et retint l'offre d'un jeune homme fort sympathique et musicien de talent, Jacques HENRY.

Ses qualités le firent très rapidement apprécier, tant de ses musiciens, heureux de jouer sous sa direction, que du public l'encourageant de ses éloges et de ses applaudissements. La partie est gagnée, et si nous jetons un coup d'oeil au programme de notre fanfare, nous avons de quoi être réjouis:

15 juin: Kermesse de Bellevaux

22 juin: Abbaye de Montheron

6/7 juillet: Abbaye du Mont

1er août: Diane et participation à la manifestation patriotique en soirée

28 septembre: Comptoir Suisse

Il est vrai que son classement au récent concours cantonal des Musiques Vaudoises à Mézières lui vaut engagements et succès.

Aujourd'hui, notre Union Instrumentale du Mont mérite notre reconnaissance et surtout notre appui, car elle ouvre largement ses registres

a) aux musiciens habitant la Commune. Que chaque instrumentiste (musique de cuivre) s'annonce au Vice-Président et vienne renforcer notre ensemble, faisant ainsi honneur à notre formation, aux Montaines et aux Montains.

b) aux jeunes, écoliers, férus de musique, désireux d'apprendre et de participer aux joies des leçons, aux découvertes des répétitions, à l'exaltation des concerts et autres productions. Une école de musique a été spécialement fondée à votre intention, comprenant également un groupe de tambours. Venez y déceler les secrets pour devenir de brillants musiciens. Les répétitions auront lieu le mercredi après-midi si les inscriptions le justifient. *Qu'on se le dise!*

Le nouveau Comité pour 1975, composé de:

Président: Marcel DISERENS

Vice-président: Michel HENNY

Secrétaire: Pierre GIRARDET
Caissier: René JUNGEN
Porte-drapeau: René LYON
Archiviste: Raymond GIRARDET
Adjoints: André VITTOZ
Ronald MICHON
Roland CURCHOD

Le Directeur Jacques HENRY et le sous-directeur Gérard GIRARDET sont à votre entière disposition pour vous renseigner généreusement et vous conseiller amicalement.

Bgd.

LES ABBAYES RÉUNIES

Nous rappelons à tous nos lecteurs la grande fête traditionnelle qui débutera samedi 5 juillet par le tir réservé aux membres, les cadets ayant eu le leur le 28 juin déjà. C'est dimanche 6 juillet qu'aura lieu le cortège conduisant les membres du Châtaignier à l'Eglise pour le culte de 10 h.00.

Le retour sur la place de fête se fera également en cortège (par le Petit-Mont).

Dès 16 h.00, une formation de l'Instrumentale du Mont conduira le bal jusque tard dans la nuit... pour recommencer le lundi dès 20 h.00 après avoir entraîné une nouvelle fois les sociétaires de Coppoz au Châtaignier.

Montains bourgeois ou non, de vieille souche ou nouvellement installés, amis du Mont et d'ailleurs, les ABBAYES REUNIES sont prêtes à vous accueillir et à vous remettre votre brassard.

Réd.

AVEC LA "GYM"

La monitrice des Dames actives, Mademoiselle Micheline GILLIAND, nous ayant donné sa démission, Mademoiselle Jacqueline BURRI la remplace et assure le bon fonctionnement de cette sous-section Dames; nos remerciements les plus sincères leur sont exprimés.

En bref, quelques résultats des mois passés :

Tournoi de Hand-Ball à Saint-Sulpice :
3e place pour le Mont sur 10 équipes (actifs)

FETE REGIONALE DES PUPILLES A EPALINGE

ATHLETISME catégorie A 1er ISCHER Nicolas
2e HERPICH Daniel
3e PERROULAZ Klaus
sur 41 concurrents.
catégorie B 9e ROCHAT J. Philippe
10e DUPERREX Albert
15e BAUD Bernard
sur 43 concurrents
catégorie C 11e MONACHON Patrik
36e BRENDER Patrik
40e REYMOND Christophe
sur 56 concurrents

COURSE RELAI 30 m. : 3e LE MONT s/36 équipes

COURSE D'OBSTACLES: 5e LE MONT s/34 équipes

SAUTS SUCCESSIFS : 1er LE MONT s/34 équipes

COURSE PAR EQUIPE : 2e LE MONT s/14 équipes

Classement général par équipes pupilles, catégorie A:
1er LE MONT

FETE CANTONALE DES PUPILLES A VEVEY

Nos pupilles ont gagné le challenge de la Tribune "LE MATIN", pour la 1ère place aux engins.

Au classement général, le Mont termine en 5e position sur 31 sections venues de tous les coins du Canton.

Un grand bravo à tous les participants et merci à leur moniteur Gilbert BURRI et aux sous-moniteurs pour leur travail et les efforts fournis.

Pour le Comité:

Le Président Dietrich ZIESCHANK

D' UN DICASTÈRE A L' AUTRE

NOS ECOLES

Une jolie chanson de France Gall, que nous entendons souvent fredonner par notre jeunesse, pose une question précise :

« Qui a eu cette idée folle, un jour, d'inventer l'école ? »

Si votre mémoire est bonne, que les leçons d'histoire ont été suivies avec attention, la réponse est facile, c'est : "CHARLEMAGNE", fils de Pépin le Bref et de Berthe Au Grand Pied, dit CHARLES 1er ou CHARLES LE GRAND, Roi des Francs, empereur d'Occident, qui en est l'auteur vers les années 800.

Homme doué d'une intelligence remarquable, il publia des lois, réforma la justice. Protecteur des lettres, il comprit bien vite que l'éducation, au travers de la jeunesse, était la façon de promouvoir le développement certain d'un

peuple, d'une civilisation. Aujourd'hui, nous ne pouvons que lui donner raison, mais employons d'autres termes pour expliquer cette nécessité d'éduquer.

Je lisais récemment dans une revue, un article traitant de l'éducation sur un plan général. J'en ai extrait les propos suivants :

« On a pu établir, d'une façon assez persuasive, que l'éducation n'était pas seulement un investissement valable pour les individus, mais pouvait être regardée comme l'investissement auquel correspondent les dépenses d'éducation comme "un capital humain" aussi important que les capitaux incorporés dans les usines et les équipements industriels. »

Le progrès économique n'est évidemment pas le seul but de l'éducation. Le grand avantage dont bénéficie l'étudiant correspondra toujours à la mise en valeur de ses

capacités individuelles pour son propre épanouissement intellectuel et personnel.

Je vais laisser CHARLEMAGNE de côté pour vous entretenir de problèmes actuels et entrouvrir un peu la porte de nos écoles. Vous, parents d'enfants en âge de scolarité, je ne vais peut-être pas vous apprendre beaucoup de choses, mais songez aux autres personnes non concernées directement, ayant droit à une information.

Si la réforme scolaire préoccupe nos autorités cantonales, que les zones pilotes de Vevey et Rolle commencent prudemment à nous livrer quelques résultats de leurs expériences, en nous laissant sceptiques quant à leur application prochaine, que le Grand Conseil vient d'accepter la proposition du Conseil d'Etat, de modifier l'âge d'entrée au collège, nous, nous avons nos problèmes particuliers.

Notre commune, par sa proximité d'une grande ville, sa situation agréable, se développe d'une façon régulière et satisfaisante. Les villas y poussent comme des champignons, les immeubles locatifs font timidement leur apparition, au Grand-Mont, au Petit-Mont Es Piécettes et peut-être bientôt En Crétalais. La logique de cette croissance démographique se traduit et se traduira par une augmentation de notre population et naturellement de nos enfants. Nos autorités suivent ce phénomène avec attention, afin de planifier parallèlement nos besoins scolaires à ce développement.

L'étude d'un complexe scolaire et sportif a été mise sur le métier, il y a quelques années déjà. Aujourd'hui, nous sommes prêts et bientôt vous aurez le plaisir de voir débiter la construction du groupe sportif qui comprendra:

- une grande salle de gymnastique de 24 x 28 ou divisible en 2 fois 12 x 24.
- un bassin de natation de 25 m. avec 4 couloirs de nage.
- un terrain extérieur de 20 x 40, aux usages multiples du sport en plein air.

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que cette piscine vous sera ouverte certains jours de la semaine, cela durant toute l'année. Nous avons donné la priorité à ce groupe sportif pour parer à ce manque d'installations sportives que nous reproche, depuis longtemps, notre jeunesse, avide de parfaire sa condition physique.

La deuxième étape de ce programme sera le bâtiment des classes avec toutes les salles spéciales que réclame l'enseignement actuel.

J'aurai l'occasion de vous entretenir de cette future construction dans un prochain journal, car pour des raisons indépendantes de notre bonne volonté, dues uniquement à la récession que nous espérons momentanée.

Les conséquences directes ressenties par notre commune ont été un sérieux coup de frein au développement de nos plans de quartiers à caractère locatif.

Par sa configuration géographique et sa superficie importante, notre commune nous pose quelques problèmes de répartition. La densité de notre population n'est pas toujours où nous voudrions qu'elle soit. Des quartiers neufs se sont construits au Grand-Mont, aux Planches et En Martines, ils sont un peu distants de notre collège central du Mottier et de celui de Coppoz.

Soucieux de ne pas imposer une trop grande distance à nos petits, nous avons pu, puisque nous les avons conservés, ouvrir à nouveau nos anciens collèges des Planches, du Grand-Mont et du Petit-Mont et, ainsi placer nos 75 unités enfantines.

Nous avons de ce fait presque une répartition idéale:

11 classes d'étude au coeur de la commune (Mottier et Coppoz) et, disposés en étoile sur notre territoire (Petit-Mont, Grand-Mont et Les Planches). 3 collèges pour ac-

cueillir nos petits.

Vous me direz que cela est bien jeune de prendre, maintenant, ces enfants à l'âge de 4 1/2 ans, mais les méthodes ont changé et surtout évolué. Nous avons aujourd'hui la preuve incontestée et incontestable que cela est nécessaire pour un bon départ dans cette nouvelle forme d'éducation, qui ne peut être comparée avec celle de "Papa". Je pense vous donner une image plus précise de nos écoles et de leur contenu, en vous reproduisant le tableau des répartitions du 1.9.74 (début de l'année scolaire).

CORPS ENSEIGNANT:

EFFECTIF: 16 maîtresses et maîtres
1 maîtresse à temps partiel
17 (dactylographie)

ELEVES:

Petit-Mont	enfantine	Mme Vuilloud	21
Grand-Mont	"	Mme Piguet	24
Les Planches	"	Mme Emery	23
Mottier	1ère année	Melle Jaccoud	23
"	1/2 "	Melle Rolaz	20
"	2ème "	Mme Guisan	17
"	3ème "	Melle Barbey	16
Coppoz	3ème "	Mme Zieschank	
"	4ème "	Melle Corbaz	19
"	5ème "	M. Aubert	20
Mottier	6/7 "	M. Janin	16
"	8/9 "	M. Schneider	14
"	1/2 " supérieure	M. G. Vaucher	27
"	3/4 " "	M. R. Vaucher	27
"	Couture	Mme Amaudruz	
"	Maîtresse spéciale	Melle Gillibert	
	Dactylographie	Mme M. Vaucher	289
	Home Chez-Nous		14
	Collégiens		120
	Ecoles Privées	env.	30
			453

Jean-Jacques BELET
Municipal des écoles

L'abondance de matières nous oblige à reporter au prochain numéro des "4 coins du Mont" la suite de l'information de notre Municipal des Ecoles.

Il ne nous en voudra pas d'avoir coupé son texte, différant de quelques semaines les nouvelles relatives à la caravane dentaire et les savoureuses histoires des Ecoles du Mont vieilles de près d'un siècle.

A. BORGEAUD
Rédacteur